

AES INTERIM, expert en recrutement et travail temporaire (Intérim, CDD & CDI), recrute toute l'année des **Carreleurs expérimentés H/F** pour ses clients - secteur BTP.

Régions : Paris / Île-de-France & Grand Sud Occitanie

N'hésitez pas à nous adresser votre candidature à jour dès maintenant à :
info@aes-interim.fr

Secteur d'activité : BTP & Travaux publics - rénovation, aménagement intérieur, pose de revêtements de sols et murs, chantiers résidentiels et tertiaires.

Les informations clés du métier de Carreleur expérimenté H/F

Ses principales activités ?

Le/la Carreleur expérimenté H/F réalise la pose de carrelage et de faïence sur sols et murs, en neuf ou en rénovation, dans le respect des plans, des normes de qualité et des règles de sécurité.

- Préparer les surfaces (nettoyage, ragréage à couler, nivellement)
- Poser du carrelage grand format (ex : 60×60) avec précision
- Effectuer les découpes et ajustements selon les plans
- Réaliser les joints et finitions
- Contrôler la qualité des réalisations
- Respecter les consignes de sécurité et les délais du chantier
- Maintenir la propreté du poste de travail et du chantier
- Travailler en coordination avec les autres corps d'état (électricien, plaquiste, manœuvres)
- Lire et interpréter des plans techniques
- Gérer le matériel et les stocks de fournitures

Quelles sont les connaissances et formations requises ?

- CAP/BEP Carreleur-se mosaïste ou équivalent
- Expérience significative en pose de carrelage, notamment grand format (60×60)
- Maîtrise du ragréage à couler
- Connaissance des techniques de découpe et de pose
- Lecture de plans et schémas techniques
- Expérience sur chantiers résidentiels et tertiaires appréciée
- Connaissance des règles de sécurité sur chantier

Quelles sont les compétences comportementales d'un Carreleur expérimenté ?

- Autonomie et rigueur
- Sens du détail et de la finition
- Esprit d'équipe et adaptabilité
- Bonne condition physique (station debout, port de charges)
- Respect des consignes de sécurité
- Organisation et gestion du temps
- Capacité à travailler dans des délais impartis
- Polyvalence et réactivité sur chantier

Conditions de travail et risques professionnels

- Travail sur chantiers, principalement en intérieur
- Horaires : 8h30/9h - 12h30/13h30 (pause déjeuner 1h) - 16h30/17h, 35h/semaine
- Exposition à la poussière, aux produits de collage et aux outils tranchants
- Port des EPI obligatoire (chaussures de sécurité, gants, lunettes)
- Déplacements possibles selon les chantiers

- Travail en équipe avec différents corps de métier du bâtiment

Quel est le salaire moyen d'un Carreleur expérimenté ?

- Fourchette salariale brute mensuelle : 1 900 € à 2 400 € selon expérience et qualification
- Avantages : +10% IFM, +10% ICP, paniers repas, indemnités de déplacement
- Accompagnement personnalisé AES INTERIM
- Accès aux avantages FASTT (logement, mobilité, santé)

Quels sont les métiers proches de Carreleur expérimenté ?

1. Maçon H/F
2. Plaquiste H/F
3. Peintre en bâtiment H/F
4. Solier-moquettiste H/F
5. Façadier H/F

Perspectives d'évolution

Avec de l'expérience ou des formations complémentaires, le/la Carreleur expérimenté H/F peut évoluer vers des postes tels que :

- Chef d'équipe carrelage
- Conducteur de travaux second œuvre
- Mètreur en carrelage
- Formateur technique
- Artisan indépendant
- Responsable de chantier



Ce poste vous intéresse ?

Envoyez-nous votre CV à jour dès maintenant à : **info@aes-interim.fr**

En savoir plus : Fiche métier France Travail - Carreleur H/F

Rejoignez AES INTERIM et contribuez à la réalisation de chantiers de qualité dans le secteur du BTP !